Collectif « enfants en souffrance à Vaulx-en-Velin »
Compte-rendu de l'audience à la mairie du 16 mars 2021

Nous n'avions pas eu de réponse à notre courrier du 1er mars, ni de la part de l'inspection, ni de la part de la mairie, mais pendant le rassemblement devant la mairie, M. Khamassi est venu nous dire qu'ils pouvaient recevoir une délégation 4 personnes.
Nous avons accepté la proposition et nous nous sommes donc rendu à 5 à l'audience.
M. Eker, parent d'élève à Lorca, Mme Lebziz, parent d'élève à Anatole France, Agnès Bazin, enseignante référente, Maud Colin, enseignante à Anatole France, et Benjamin Lacour, enseignant à Lorca, parent d'élève à Barbusse et Doisneau.
Nous avons été reçus par M. Khamassi, directeur de cabinet du maire, et Mme Leput, directrice générale des services adjointe aux questions de santé, qui fait notamment partie du contrat local de santé de la mairie.

Après les présentations, nous avons exposé et développé les arguments de notre courrier, en ré-expliquant la situation de crise que l'on vit sur la commune en matière de soin et d'accompagnement.
Cet exposé a été illustré par le témoignage des deux mamans présentes qui ont chacune suivi un parcours du combattant pour aider leur enfant, et parfois dépensé des fortunes pour des bilans privés.
Cette présentation s'est poursuivie avec la présentation des chiffres que nous avons recensés sur les besoins dans les écoles : 154 enfants auraient besoin d'un suivi au CMP, 64 au moins sont notifiés SESSAD et sont en attente de place, 21 sont notifiés pour une AESH et n'en ont pas, 186 enfants sont en attente de place chez l'orthophoniste, 42 auraient besoin d'un bilan en centre de référence, 20 sont en attente d'une place dans un établissement spécialisé (IME/ITEP).

Mme Leput et M. Khamassi ont été à l'écoute de ces témoignages, nous ont dit avoir bien conscience de la gravité de la situation, que nos chiffres et témoignages sont très parlants (ils ont quand même été surpris de l'ampleur des chiffres).
Mme Leput nous a expliqué tous les efforts fournis par la mairie pour essayer d'améliorer la situation dans le cadre du plan local de santé :
- travail régulier avec l'ARS
- travail avec la métropole
- mise en place de 2 centres de santé
- mise en place d'une commission santé dans le cadre de la cité éducative
- mise en place d'une médiatrice santé, Clémence Tardy
- financement de projets comme le lieu écoute
- mise en place d'animateurs en surencadrement lors du périscolaire pour accompagner les enfants à besoins particuliers
- formation des animateurs à ces problématiques

Il a par ailleurs été rappelé que Mme Geoffroy a interpelé la ministre de la santé en janvier 2020 pour alerter sur l'état de la psychiatrie sur notre commune.

Nous avons reconnu l'investissement de la mairie, tout en rappelant que sur le terrain, nous ne voyons pas d'effets, notamment en ce qui concerne la santé mentale.
La seule offre au niveau de la santé mentale pour les enfants reste le lieu écoute pour les CM1/CM2. Ce service est d'ailleurs déjà saturé, et le financement de cette action s'arrête pour l'instant au mois de juin, comme nous l'a expliqué le président de l'association présent au rassemblement.

Mme Leput a confirmé et annoncé que la recherche de solution pour la poursuite du financement de cette action était en cours.

Nous avons à nouveau interpellé la mairie sur la possibilité de nous faire rencontrer un responsable de l'ARS. Jusque là, ils n'avaient pas fait remonter notre requête, ne voyant pas dans quel cadre institutionnel cela pouvait entrer.
Nous avons réitéré cette demande et explicité notre démarche : ce pourrait être un témoignage de parents d'élèves et d'acteurs de la ville (enseignants, professionnels de santé, …) qui pourrait s'intégrer comme illustration de la détresse sur le terrain lors d'un travail mairie/ARS, mais aussi comme volonté de trouver ensemble des solutions rapides et durables pour le soin sur Vaulx-en-Velin.

M. Khamassi et Mme Leput ont promis d'étudier dans quel cadre cette rencontre pourrait être possible. Nous leur avons demandé de nous dire également si ce n'était pas possible, afin que l'on interpelle directement l'ARS.
Ils nous ont également dit étudier la possibilité d'inviter le collectif à la commission santé de la cité éducative.